

N'oubliez pas d'emporter pour chaque dispensation :

- Pièce d'identité
- Carte vitale ou attestation de droits sécurité sociale en cours de validité
- Prise en charge mutuelle

A chaque dispensation, merci de vous munir de **l'original de prescription initiale hospitalière valide** ou de la prescription d'un autre médecin accompagnée d'une prescription initiale hospitalière datant de moins d'un an. **Il est donc important que vous conserviez avec précaution ces documents.**

Ma pharmacie : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Mon médecin traitant : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ce document ne remplace pas la notice de votre médicament que vous devez lire attentivement avant de prendre votre médicament car elle contient des informations complémentaires importantes pour vous.

*Fiche réalisée par la Pharmacie Centrale des Hospices Civils de Lyon
Version : Mai 2019*



WAKIX®

pitolisant

4,5 mg ou 18 mg comprimé pelliculé

Prescription initiale annuelle par des médecins spécialisés en neurologie ou exerçant dans les centres du sommeil.

Renouvellement de l'ordonnance possible par le médecin traitant

Médicament disponible en pharmacie de ville




Qu'est ce que WAKIX® ? Dans quel cas est-il utilisé ?



Wakix® **améliore le niveau de la vigilance en journée.** Il est indiqué **dans le traitement de la narcolepsie** (accès de sommeil soudain dans toutes circonstances) **avec ou sans cataplexie** (perte de tonus musculaire lors de émotions surtout au rire) et est parfois utilisé **chez les patients souffrant d'hypersomnies centrales comme la narcolepsie.**

Comment prendre WAKIX ®?

Matin 	Midi 	soir 
		
		

Prendre par voie orale **1 fois par jour le matin** au cours du petit-déjeuner.

Ne pas le prendre l'après-midi car cela pourrait entraîner des difficultés pour dormir le soir.

La dose efficace est atteinte progressivement

La dose **est adaptée individuellement sans dépasser 36 mg par jour.**

En cas d'oubli de prise ou de vomissement :

- **prendre la dose suivante au moment habituel**
- **ne pas prendre double dose pour compenser la dose oubliée**

Comment conserver WAKIX ®?

Conservez à **température ambiante**

Ne prenez jamais WAKIX® dans les cas suivants :



- **Allergie à pitolisant ou à un des composants.**
- **Problèmes de foie sévères** (risque d'accumulation du pitolisant).

Grossesse : le pitolisant **ne doit pas être utilisé** pendant la grossesse sauf si le potentiel est supérieur aux risques pour le fœtus






Allaitement : **contre-indiqué**



Demandez TOUJOURS l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien en cas de grossesse ou d'allaitement, **N'arrêtez JAMAIS le traitement ou ne modifiez JAMAIS le rythme d'administration sans avis du prescripteur.**

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Classification organique	Type d'effet ressenti	Conduite à tenir
Neuropsychiatrique 	Céphalées, anxiété, vertiges, irritabilité, tremblements, insomnie, fatigue, dépression	Attention à l'effet conjoint avec l'alcool. Evitez les médicaments pouvant provoquer étourdissements ou confusion.
digestifs 	Nausées, vomissements, douleurs abdominales	Buvez entre les repas. Evitez les aliments frits, gras ou épicés. Mangez lentement. Faites plusieurs petits repas légers.
métabolique 	Prise de poids	Signalez à votre médecin toute prise ou perte de poids importante.



Si vous ressentez un effet indésirable, qu'il soit précisé ou non dans la notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien

Utilisation d'autres médicaments



Beaucoup de médicaments peuvent interagir avec WAKIX®, il est indispensable de prévenir votre médecin ou votre pharmacien des autres médicaments que vous prenez.

- Certains antidépresseurs (**imipramine, clomipramine, mirtazapine**) peuvent altérer l'efficacité de WAKIX®
- Certains médicaments pour traiter des allergies comme les antihistaminiques (**phéniramine, chlorphéniramine, prométhazine...**) peuvent altérer l'efficacité de WAKIX®
- Contraceptifs hormonaux : risque d'une diminution d'efficacité du contraceptif → **choisissez un mode de contraception sans hormones.**
- Certaines plantes, comme le **millepertuis**, sont contre-indiquées

Si vous prenez d'autres médicaments sans ordonnance ou à base de plantes ou compléments alimentaires, parlez en à votre médecin ou à votre pharmacien.